

LES VIES DES MORTS DE LA MIGRATION

[Carolina Kobelinsky](#)

GISTI | « [Plein droit](#) »

2016/2 n° 109 | pages 6 à 9

ISSN 0987-3260

DOI 10.3917/pld.109.0006

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-2-page-6.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour GISTI.

© GISTI. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Depuis des dizaines d'années, des migrant-e-s meurent aux frontières de l'Europe. On peut s'étonner de la différence de traitement réservé aux vivants et aux morts. Pour les premiers, les technologies les plus avancées pour identifier et garantir la traçabilité des nouveaux arrivants. Pour les seconds, le silence et l'anonymat. Objet anthropologique par excellence pour appréhender une société donnée, la mort pose d'autres questions dès lors qu'elle touche des personnes qui n'en sont pas membres.

Les vies des morts de la migration

Carolina Kobelinsky, CNRS,
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative

« Le chemin est toujours le même, la patera arrive et puis morgue, pompes funèbres, cimetière. Personne au moment de l'enterrement et après peut-être des journalistes, peut-être personne. Pauvres gens... Personne ne les a reconnus, ils n'ont pas de nom. Pour nous, ils sont seulement un numéro placé dans le patio 4, tel mur, tel rayon. Personne ne les a jamais réclamés. Parfois, très rarement, on a un indigent, il n'y a pas non plus de plaque avec le nom mais presque toujours, à un moment, une connaissance,

un ami, quelqu'un passe et pose la question et lui rend visite. Mais pour eux, rien. Heureusement ils ne viennent plus en nombre par ici. Mais bon, ce n'est pas réglé, ils vont ailleurs et c'est sans doute pareil. [...] Oui, peut-être une fois ou deux, quelqu'un qui passe leur laissera une fleur, prise du bouquet qu'il a amené pour son proche.¹ »

Le responsable du cimetière municipal de Tenerife résume ainsi le sort des migrantes et des migrants morts aux frontières européennes, dont les corps étaient retrouvés fréquemment sur les côtes canariennes il y a plus d'une décennie et qui font maintenant partie du paysage quotidien aux abords de la Méditerranée et de la mer Égée. Le recensement de ces

morts, par des journalistes et des ONG qui tentent d'échapper à la logique du fait divers tragique², les œuvres des artistes qui les rendent visibles à travers des films, des photos, des spectacles, et les études réalisées depuis plusieurs décennies sur la régulation de la circulation des individus au sein de l'espace « Schengen »³, ont montré – sous de modalités diverses – que la mort aux frontières de l'Europe est un effet direct de la politique de contrôle de l'immigration. Un effet passé sous silence dans les discours de l'Union européenne quand ils insistent, notamment depuis les naufrages survenus sur les côtes de Lampedusa en octobre 2013, sur la capacité à sauver des vies (*life-saving powers*) des dispositifs et

des moyens déployés aux frontières extérieures. Un effet également omis par les statistiques puisqu'aucun décompte officiel des morts n'est effectué.

Depuis presque trente ans des migrantes et des migrants meurent aux frontières de l'Europe. Pourtant, jusqu'à présent et malgré l'ampleur actuelle du phénomène, il n'existe aucun protocole commun européen d'identification et de prise en charge de ces corps. Dans le même temps, depuis au moins deux décennies, des technologies de plus en plus sophistiquées sont employées afin d'identifier, trier et confiner les nouveaux arrivants. À travers la biométrie, les caractéristiques physiques des individus se transforment en marqueurs numériques qui deviennent des garanties d'identité⁴ et les frontières se déterritorialisent⁵. Les vivants font ainsi l'expérience aux frontières de toutes sortes de procédés afin de les identifier et garantir leur traçabilité. À l'inverse, les morts, comme en miroir des vivants, sont souvent enterrés sans avoir fait l'objet d'enquête officielle permettant de leur attribuer un nom, contribuant à occulter la dimension mortifère de la politique. Dans ces lieux frontières, activistes, médecins légistes, habitantes et habitants rendent visibles ces effets de la politique en tentant – parfois avec des moyens dérisoires – d'identifier ces corps et de rendre un dernier hommage à ces morts. Les frontières européennes sont ainsi un espace traversé par la tension permanente entre la normalisation du caractère délétère des politiques mises en place, l'anesthésie devant les morts et la mobilisation de celles et ceux qui, par leurs pratiques, deviennent en quelque sorte les porte-parole des défunts.

Le regard anthropologique porté sur ces situations de frontière permet de donner de l'épaisseur,

au-delà du constat du caractère létal des politiques et de la dualité qui s'y joue entre visibilisation et invisibilisation, aux vies de ces morts de la migration.

Apprendre des morts et comprendre les vivants

S'intéresser aux questions relatives à la mort et aux morts dans une perspective anthropologique, c'est porter le regard sur les vivants. Il s'agit d'explorer ce que les morts font aux vivants. La mort est un objet classique de cette discipline, qui s'est surtout interrogée sur les croyances, les pratiques, les idées, les artefacts mobilisés dans une société à la mort d'un de ses membres⁶. Les morts aux frontières posent ces questions d'une façon renouvelée car il s'agit de morts « étrangers », en ce qu'ils n'appartiennent pas à la société qui les retrouve – parfois même transnationaux lorsque le décès a lieu dans des territoires ou des eaux en dehors de la juridiction de l'État qui trouve le corps⁷. Ces morts sont surtout, la plupart du temps, des « inconnus » puisque leurs noms, leurs origines, leurs histoires sont ignorés.

Étudier les morts de la migration implique ainsi d'examiner leur prise en charge en s'attardant sur les trajectoires spatiales concrètes des corps retrouvés, les possibilités d'identification et d'acheminement éventuel auprès des familles au pays. Cela implique également d'interroger la société qui reçoit ces corps en examinant les modes de présence de ces morts dans la

vie quotidienne des lieux frontière. La découverte fréquente de corps sur les côtes, l'apparition de tombes sans nom et de cases de columbarium sans plaque dans les cimetières locaux ne sont pas sans conséquences sur la façon dont les habitantes et les habitants de Lampedusa ou Lesbos, pour ne citer que deux îles confrontées actuellement de manière accrue à cette réalité, comprennent les migrations et font l'expérience des frontières. Il s'agit alors d'examiner les pratiques qui se déploient autour de ces corps – en s'attachant à leur matérialité – et d'appréhender l'ampleur des expériences autour des morts en prenant en considération ses aspects symboliques.

Un regard anthropologique permet ainsi de retracer, dans une approche au plus près du terrain, les *afterlives*⁸ des corps retrouvés, dans leurs dimensions multiples : juridique (en suivant les itinéraires administratifs et judiciaires des dossiers sur les morts et sur les causes de mort), scientifique (en s'intéressant aux tentatives d'identification des corps), médiatique (en examinant l'écho public de ces décès et la façon de les nommer, de les qualifier, voire de les disqualifier), associative (en s'attardant sur les pratiques cérémonielles et les lieux de mémoire) et affectives (en explorant les manifestations émotionnelles individuelles et collectives).

Enfin, étudier les récits qui circulent parmi celles et ceux qui tentent ou qui ont réussi le passage

» Noyés, morts de froid, déshydratés, abandonnés sur la route, corps disparus, nombreux sont les récits qui relatent les formes diverses que prend la mort tout au long des parcours vers l'Europe, dans le désert, en mer, dans un campement ou aux grillages.

des frontières permet également de considérer la mort aux frontières comme un spectre omniprésent. Noyés, déshydratés, morts de froid, abandonnés sur la route, corps disparus, nombreux sont les récits qui relatent les formes diverses que prend la mort tout au long des parcours vers l'Europe, dans le désert, en mer, dans un campement ou aux grillages qui font office de séparation entre deux mondes. Ces mises en mot donnent à entendre une dimension particulière du rapport à la mort qui doit être pensée en relation aux différentes conceptions de destin, aux croyances religieuses, aux questions d'âge et de genre de celles et ceux qui migrent. Ces récits nourrissent les imaginaires de la traversée des frontières, témoignant d'une violence qui traverse et ponctue le parcours des migrantes et des migrants.

Ce que la violence produit

Porter le regard sur les morts de la migration vers l'Europe avec les outils de l'anthropologie permet d'entamer une réflexion sur la violence et la « nécro-violence »⁹ des politiques communautaires en matière d'immigration. Violence qui ne se traduit pas seulement par les morts aux frontières, mais qui produit aussi des formes de vie.

Une lecture héritière des travaux de Michel Foucault soulignant les contradictions inhérentes à notre société, simultanément dévouée à la biopolitique – la création, préservation et organisation de la vie – et à la thanatopolitique – la production de la mort à travers des formes de violence produites ou tolérées par l'État –, permet de penser comment les immigrés en tant que population particulière sont gouvernés¹⁰. Cette approche invite à réfléchir à la valeur accordée aux vies des candidates et des candidats à l'immigration ainsi qu'à la recon-

naissance des morts. Elle permet également d'examiner l'apparente contradiction de la politique européenne mise en place actuellement, censée sauver in extremis la vie de personnes¹¹ qui sont par ailleurs considérées et traitées comme des indésirables. Contradiction seulement en apparence puisqu'il s'agit de deux faces complémentaires d'une même politique qui allie l'humanitaire et le sécuritaire, l'assistance et le contrôle, la compassion et la répression¹². Dans cette lignée, l'étude de la prise en charge des morts de la migration bénéficie également de la réflexion de l'historien Achille Mbembe sur la « nécropolitique¹³ », qui met l'accent sur les formes contemporaines de soumission de la vie au pouvoir de la mort. Les morts deviennent ici le lieu pour repenser l'exercice de la souveraineté, le lieu même du politique.

Une autre approche, complémentaire de celle-ci, nourrit l'étude des morts de la migration des outils et des idées de l'anthropologie de la violence, développée depuis les années 1980 et notamment à partir des années 2000 dans le monde anglo-saxon¹⁴. Le jeu d'échelle entre les dimensions politique et intime de la violence constitue un élément central des ethnographies de la violence de masse qui cherchent à comprendre à la fois les rapports de pouvoir qui sont à l'origine de la violence et l'expérience quotidienne qu'en font les personnes, qu'elles soient touchées de près ou de loin par des événements violents. Cette approche permet de pointer la dimension productive de la violence, en cherchant à saisir comment elle s'imisce dans la vie ordinaire des personnes produisant des formes de subjectivité et de subjectivation nouvelles. Pour celles et ceux qui tentent la migration, comment sont perçus les risques de la traversée ? Quelles

craintes, quelles incertitudes, quels désirs déclenchent les projets de migration lorsque celle-ci met la vie en jeu ? Que disent les récits sur les migrantes et les migrants disparus des migrations contemporaines ? Et comment opèrent-ils dans l'imaginaire de celles et ceux qui traversent ou tentent de traverser les frontières ? Pour les familles de celles et ceux qui sont partis vers l'Europe et dont on n'a plus de nouvelles, comment organisent-elles la recherche de leurs proches ? Comment donnent-elles sens au décès et aux conditions du décès ? Quels sont les modes d'existence des « disparus » ? Quel statut reçoivent ces morts de la migration ? Pour les habitantes et les habitants des lieux frontières, que produit la découverte des morts dans le désert ou sur les côtes que l'on fréquente habituellement ? Qu'est-ce que la prolifération de tombes d'anonymes produit chez celles et ceux qui vont rendre visite à leurs proches au cimetière ? Comment enterrer une personne dont on ne sait rien hormis qu'elle est morte en tentant de rejoindre l'Europe ? Comment cela reconfigure les prises de position politique autour des migrations ?

C'est l'exploration de toutes ces questions qu'un regard anthropologique invite à entreprendre afin de saisir les vies des morts de la migration dans toutes leurs dimensions. C'est à une étude critique des politiques migratoires qu'une approche centrée sur les vies – y compris les éventuelles « vies politiques¹⁵ » – des morts aux frontières peut contribuer. ♦

¹ Entretien avec le responsable d'un cimetière municipal, île de Tenerife, Canaries, traduit de l'espagnol, 8 octobre 2013.

² Voir à ce sujet le blog du journaliste Gabriel del Grande, qui initia l'observatoire Fortress Europe, recensant les morts à partir des informations parues dans la presse écrite internationale depuis 1988 : <http://fortresseurope.blogspot.fr>. Voir également le travail du réseau européen United

for Intercultural Action: www.unitedagainstracism.org. La base de données The Migrants Files, mise en place par un consortium de journalistes, reprend et complète les chiffres avancés par ces deux sources. Elle estime à 40 000 le nombre de morts depuis 2000. <https://www.detective.io/detective/the-migrants-files>. Consulter également les cartes réalisées par Nicolas Lambert, Olivier Clochard et le groupe de cartographes du réseau Migreurop : <http://closethecamp.org/category/cartes>

³ Voir notamment le travail récent de l'anthropologue Maurizio Albahari qui utilise la notion de « crimes de paix » pour analyser la mort des migrants aux frontières européennes. Maurizio Albahari, *Crimes of Peace. Mediterranean Migration at the World's Deadliest Border*, University of Pennsylvania Press, 2015.

⁴ Voir parmi d'autres, Ayse Ceyhan., « Les technologies européennes de contrôle de l'immigration. Vers une gestion électronique des "personnes à risque" », *Réseaux*, vol. 159, n°1, 2006, p. 131-150. Xavier Crettiez et Pierre Piazza (eds.), *Du papier à la biométrie. Identifier les individus*, Presses de Sciences Po, 2006.

⁵ Les frontières déterritorialisées existent à travers les contrôles de visa à distance, les centres de rétention situés et gérés par des autorités africaines dans leurs pays, les nouveaux hotspots. C'est que la frontière se « pixelise », elle glisse d'une forme linéaire vers une suite de points discontinus où s'articulent l'identification des personnes et la possibilité de les confiner. Philippe Bonditti, « Biométrie et maîtrise des flux: vers une "géo-technopolis du vivant-en-mobilité" ? », *Cultures & Conflits*, vol. 58, 2005, p. 131-154.

⁶ Quelques références incontournables: Robert Hertz, « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort », *Mélanges de sociologie religieuse et folklore*, Librairie Felix Alcan, 1907 [1928], p. 1- 98. James George Frazer, *The Fear of the Dead in Primitive Religion. Lectures*

Delivered on the William Wyse Foundation at Trinity College, MacMillan, 1933. Marcel Mauss, « Effets physiques chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité (Australie – Nouvelle Zélande) », *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950 [1926]. Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1969 [1909].

⁷ Stephanie Grant, "Migration and frontier deaths: a right to identity", in Marie-Bénédicte Dembour et Tobias Kelly (eds.), *Are Human Rights for Migrants? Critical Reflections on the Status of Irregular Migrants in Europe and the United States*, Routledge, 2012, p. 48- 70.

⁸ Voir à cet égard le travail de l'anthropologue Francisco Ferrándiz sur les différentes dimensions des « vies » des morts de la période franquiste en Espagne. Francisco Ferrándiz, « Exhuming the defeated: Civil War mass graves in 21st century Spain », *American Ethnologist*, vol. 40, n° 1, 2013, p. 38-54.

⁹ Par cette notion, l'anthropologue Jason De León nomme, dans son étude des migrantes et des migrants décédés en tentant de traverser le désert qui sépare le Mexique des États-Unis, la violence performée et produite à travers le mauvais traitement de leurs cadavres. Jason De León, *The Land of Open Graves. Living and Dying on the Migrant Trail*, University of California Press, 2015.

¹⁰ Michel Foucault, *La volonté de savoir, Histoire de la sexualité (I)*, Gallimard, 1976. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France 1978-1979*, Seuil, 2004.

¹¹ Opérations de secours qui peuvent devenir fatales quand les moyens déployés se révèlent – comme c'est souvent le cas – insuffisants ou inadéquats pour sauver les naufragés. Jørgen Carling, « Migration Control and Migrant Fatalities at the Spanish-African Border », *International Migration Review*, 2007, vol. 41, n° 2, 2007, p. 316-343. Pour des événements plus récents, voir le rapport élaboré par Forensic

Oceanography (Goldsmiths, Université de Londres), en collaboration avec Watch the Med: <https://deathbyrescue.org/>

¹² Voir parmi d'autres, Michel Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, 2008. Ruben Andersson, *Illegality Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*, University of California Press, 2014. Paolo Cuttitta, « Mare Nostrum e la retorica umanitaria », *Intrasformazione, Rivista di Storia delle Idee*, vol. 4, n° 1, 2015, p. 128-140. Didier Fassin, « Compassion and Repression: The Moral Economy of Immigration Policies in France », *Cultural Anthropology*, vol. 20, n° 3, 2005, p. 362-387. Polly Pallister-Wilkins, « The Humanitarian Politics of European Border Policing: Frontex and Border Police in Evros », *International Political Sociology*, vol. 9, n° 1, 2015, p. 53-69.

¹³ Achille Mbembe, « Necropolitics », *Public Culture*, 2003, vol. 15, n° 1, p. 11-40.

¹⁴ Pour une introduction à ces travaux voir: Antonius Robben et Carolyn Nordstrom, « The Anthropology and Ethnography of Violence and Sociopolitical Conflict », in A. Robben et C. Nordstrom (eds.) *Fieldwork Under Fire: Contemporary Studies of Violence and Survival*, University of California Press, 1994, p. 1-23. Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois, « Introduction: Making Sense of Violence », in N. Scheper-Hughes et P. Bourgois (eds.), *Violence in War and Peace: An Anthology*, Malden, Blackwell, 2004, p. 1-34. Cette réflexion sur les apports de l'anthropologie de la violence pour saisir les morts aux frontières de l'Europe a été entamée dans Carolina Kobelinsky, « L'itinerario dei corpi senza nome. La morte alle frontiere spagnole », *Intrasformazione, Rivista di Storia delle Idee*, vol. 5, n° 1, 2016, p. 74-79.

¹⁵ Katerine Verdery, *The Political Lives of Dead Bodies. Reburial and Postsocialist Change*, Columbia University Press, 1999.

Migrants et réfugiés. Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents

L'arrivée en grand nombre de réfugiés et de migrants en Europe et les nombreux morts en Méditerranée ont souvent ému et « bousculé » la population européenne. Toutefois, après les premiers élans de compassion et de solidarité, les inquiétudes et les réticences s'expriment, et de multiples questions émergent: quelle différence entre réfugiés et migrants? Combien sont-ils en proportion de la population européenne? Pourquoi cet afflux soudain et va-t-il s'arrêter? Ne va-t-il pas favoriser le terrorisme? La France et l'Europe ont-elles la capacité d'accueillir cet afflux de migrants, compte tenu de la crise économique? Les murs sont-ils utiles? Faut-il supprimer l'espace Schengen? Combien coûte la surveillance des frontières? Ne vaudrait-il pas mieux les aider à rester chez eux? C'est pour répondre sans tabou à ces interrogations légitimes, que Claire Rodier, en collaboration avec Catherine Portevin, a conçu ce petit livre.

Collection Cahiers libres, La Découverte, 96 p., 2016, 4.90 euros

CLAIRE RODIER
avec la collaboration de Catherine Portevin

Migrants & Réfugiés

Réponse
aux indécis
aux inquiets
et aux réticents

LA DÉCOUVERTE